

Uccle, le 10 janvier 2022

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que je vous annonce la reprise de notre étude dirigée, encadrée par des enseignants de notre école, **à partir du lundi 24 janvier 2022**

Celle-ci accueillera les élèves des classes de 1^e, 2^e et 3^e années du secondaire désireux de s'y inscrire.

Elle se déroulera en notre école les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50.

L'**inscription** de votre enfant se fait uniquement par la remise du talon ci-dessous à l'éducateur de niveau ainsi qu'un paiement symbolique de 5 euros.

! Le nombre de places est limité

! L'école se garde le droit de réserver quelques places aux élèves pour lesquels les enseignants et/ou le conseil de classe estiment une grande nécessité de participer à l'école des devoirs.

Cette activité couvrira la période du lundi 24 janvier au vendredi 25 mars 2022

L'école se réserve le droit de mettre fin à l'inscription à ces ateliers en cas d'absences trop nombreuses de l'élève à ceux-ci

Le Directeur f.f Mr Mechbal

✂-----
Talon de demande d'inscription à l'école des devoirs de l'ARU2

Je soussigné,, père, mère, tuteur de....., élève de la classe de, demande d'inscrire mon enfant pour la période du lundi 24 janvier au 25 mars 2022

LUNDI	MARDI	JEUDI
FRANÇAIS	FRANÇAIS	FRANÇAIS
MATH/SCIENCES	MATH/SCIENCES	MATH/SCIENCES
NEERLANDAIS	NEERLANDAIS	NEERLANDAIS

Veillez choisir le (les) jour(s) qui vous convien(nen)t

Signature,

NB Ce talon est à remettre à l'éducatrice de niveau